

# 67 migrants sont hébergés à "l'accueil temporaire service de l'asile"

L'accueil temporaire service de l'asile (Atsa) est un dispositif d'hébergement d'urgence national pour demandeurs d'asile, créé en 2000. Il a été mis en œuvre par Adoma, dans le cadre des orientations données par le Service de l'asile du ministère de l'Intérieur et placé sous la coordination de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

À Saint-Michel, il y a 67 résidents dont 31 hommes seuls. Il ne reste plus que 13 places. Depuis la réouverture de l'Atsa, 15 personnes sont reparties après avoir obtenu leurs papiers et trois sont en cours de finalisation. Les personnes accueillies sont d'origines variées : Syrie (une personne), Soudan (12 hommes seuls), Ukraine (un couple sourd et muet), Kosovo (une femme seule avec enfants), Albanie (un couple avec enfant), Afghanistan (15 hommes seuls), Guinée (une femme seule avec enfants et un homme seul), Angola (un homme seul), Mongolie (un couple avec un garçon), Russie (une jeune femme avec un bébé), Irak (un homme seul), Côte d'Ivoire (une femme seule avec un bébé) et Bangladesh (deux couples avec chacun un bébé). Certaines familles sont logées au Vigny où Adoma a des contrats avec l'Opac. Les enfants de plus de trois ans sont scolarisés à Saint-Michel. Un adolescent francophone est en terminale au lycée Paul-Héroult de Saint-Jean.

À l'arrivée des premiers demandeurs d'asile, les bonnes volontés, individuelles ou associatives, se sont manifestées.



En mairie de Saint-Michel, une réunion a rassemblé les élus et les bénévoles qui agissent dans l'intérêt des demandeurs d'asile de l'Atsa.

« La municipalité les a réunies, servant ainsi de facilitateur pour une meilleure coordination », explique Cécile Astier, adjointe à la vie sociale, la vie scolaire et la jeunesse. « Il nous semble important de communiquer tant sur l'activité de l'Atsa, le dynamisme et les différentes missions des bénévoles, mais aussi sur les profils des résidents. »

La commune a reçu une subvention de l'État pour l'accueil de demandeurs d'asile sur son territoire. Cécile Astier relève « qu'avec cette somme, la municipalité se propose d'installer la wifi dans le bâtiment d'Adoma et de réaliser un éclairage public dans la rue y accédant. »

Patrice DEYMONNAZ

## Beaucoup de bonnes volontés se mobilisent

L'action des bénévoles se situe au niveau du Secours catholique. Ses responsables reçoivent les arrivants pour leur fournir des vêtements adaptés à la région. Saint-Michel n'ayant pas de point de collecte, pour le don, il est préférable de les emmener sur Modane et Saint-Jean. Il est également possible de déposer les vêtements à l'église de Saint-Michel.

Les responsables du Secours catholique ont demandé la liste des enfants et leurs âges afin de leur offrir un cadeau pour Noël. Pour leur part, les Restos

du cœur confectionnent des colis. Actuellement 48 personnes en bénéficient. Chaque vendredi, des bénévoles se chargent du transport et de la livraison.

L'association cantonale d'animation intervient également. Elle a élargi son service d'aide à la lecture pour mettre en place des cours de français. « Actuellement, 20 bénévoles de diverses communes (Jarrier, Saint-Jean, Saint-Michel, Modane, Bramans) assurent 16 cours par semaine », souligne l'adjointe à la vie sociale, la vie scolaire et la

jeunesse. « Certains travaillent en binôme. Il y a 32 élèves au total lors de ces cours d'une durée d'1h30. »

L'association Passerelles et la Mosquée de Saint-Jean se rendent disponibles pour accompagner certains usagers ayant besoin d'un traducteur fiable dans les différentes démarches, surtout médicales. « La grande diversité des origines géographiques et socioculturelles des résidents permet à certains d'être traducteurs avec plusieurs langues parlées. »